

CONTRAT D'ENGAGEMENT

L'ÉLÈVE :

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Régime : Interne ou non

OBJECTIFS DU CONTRAT

Ce contrat a pour but d'aider l'élève à concilier le travail scolaire et les entraînements de handball. L'élève doit avoir un comportement irréprochable sur le temps scolaire, aux entraînements et sur tous les événements organisés par la section. La section s'engage à mettre tout en œuvre pour faire progresser l'élève, en mettant en place un parcours scolaire et sportif individualisé.

LES EXIGENCES DU CONTRAT

L'élève doit être présent sur toutes les séances de la section où il est inscrit et à toute convocation émanant des responsables de la section (mot d'absence des parents obligatoire en cas d'empêchement.)

Toute absence doit être justifiée.

Les élèves internes de la section pourront s'entraîner avec leur club si accord avec le responsable de la section, la direction du lycée et le club concerné.

Il doit s'investir pendant les séances de manière positive.

Il doit respecter ses professeurs, entraîneurs, et ses partenaires.

Il doit avoir de bonnes appréciations de ses professeurs.

Il doit fournir le travail scolaire exigé.

Il s'engage à suivre la formation arbitre U.N.S.S.

Il s'engage à suivre les formations proposées par la section.

Les élèves devront participer aux rencontres U.N.S.S.

L'ÉVALUATION DU CONTRAT

Les évaluations du respect de ce contrat se feront par les observations des entraîneurs de la section ainsi que par les bulletins scolaires trimestriels.

LES CONSÉQUENCES DU CONTRAT

Si l'élève a de bonnes observations et des résultats scolaires positifs, il sera maintenu dans la section sportive.

Si l'élève a des observations négatives, il aura un avertissement. Si il y a récurrence, il pourra être suspendu des entraînements pour un temps proportionnel à l'importance des remarques, pouvant aller jusqu'à la radiation.

En cas de résultats scolaires insuffisants, un entretien déterminera la nature de l'aide à apporter à l'élève. Si les difficultés persistent, l'élève ne pourra être maintenu dans la section.

Dater et signer, précédé, de la mention 'lu et approuvé' et du nom en manuscrit.

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉLÈVE :

